



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché (avis rectificatif)

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-2342>

Département(s) de publication : **28**

Annonce n° **25-2342**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Conseil départemental d'Eure-et-Loir

Forme juridique de l'acheteur : Autorité locale

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Marché global de performance relatif à la déconstruction et reconstruction du collège Anatole France et des sections SEGPA à Châteaudun

Description : Le Marché a pour objet principal la déconstruction et la reconstruction du collège Anatole France et des sections SEGPA, à Châteaudun, sous la forme d'un marché public global de performance (MPGP) portant sur la conception-réalisation exploitation-maintenance tel que défini aux articles L. 2171-3 et R. 2171-2 du Code de la commande publique. Les prestations constituent un marché global et ne sont donc pas alloties conformément à l'article L.2171-1 du code de la commande publique. Le Marché est passé selon une procédure de dialogue compétitif applicable aux marchés publics globaux de performance conformément aux articles R.2171-15, R.2124-3 et R2124-5 du code de la commande publique. L'enveloppe budgétaire d'investissement prévisionnelle du Pouvoir Adjudicateur allouée à ce stade pour la partie conception-réalisation s'élève à 21 millions d'euros hors taxes. Le montant prévisionnel pour l'exploitation-maintenance s'élève à 800 000,00 euro(s) HT (compris P2-P3, sensibilisation et M&A;V) sur la durée du marché. Le titulaire s'engage sur des objectifs de performance énergétique mentionnés au règlement de consultation et CCAP. Les candidats invités à participer au dialogue seront invités à remettre des offres initiales de niveau APS et des offres finales de niveau APS . Les soumissionnaires non retenus ayant remis une offre finale pourront recevoir une prime d'un montant maximum de 210 000 euro(s) TTC. Cette prime pourra être réduite dans les conditions précisées dans le règlement de consultation

Identifiant de la procédure : 573728ae-c12d-4583-9aa3-cd9a9c6fb2db

Identifiant interne : 2024-258

Type de procédure : Dialogue compétitif

2.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv): 45214000 Travaux de construction d'établissements d'enseignement et de centres de recherche

Nomenclature supplémentaire (cpv): 45331000 Travaux d'installation de matériel de chauffage, de ventilation et de climatisation

Nomenclature supplémentaire (cpv): 71320000 Services de conception technique

2.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : 5 rue Anatole France

Ville : Châteaudun

Code postal : 28200

Subdivision pays (NUTS) : Eure-et-Loir (FRB02)

Pays : France

2.1.3 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 21,800,000 Euro

2.1.4 Informations générales

Informations complémentaires : L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur. La date de début et la durée en mois indiquées dans le présent avis sont indicatives. En effet, la date prévisionnelle d'entrée en vigueur du Marché est fixée en février 2026. Le Marché est conclu pour une durée allant de la date de réception de sa Notification par le Titulaire jusqu'à 5 ans après la réception du dernier bâtiment. Critères objectifs de limitation du nombre de candidats : 1. Capacités professionnelles (références) - 60% 2. Capacités techniques et qualifications - 40% Informations sur les limites concernant le nombre de candidat admis à participer au dialogue : - Nombre minimal envisagé : 3 - Nombre maximal : 3 Les prestations seront financées selon les modalités suivantes : règlement par mandat administratif, financement prévu au budget principal du Conseil Départemental. Les sommes dues au(x) titulaire(s) et au(x) sous-traitant(s) de premier rang éventuel(s) du marché seront payées dans un délai global de 30 jours à compter de la date de réception des factures ou des demandes de paiement équivalentes. Forme Du Groupement : Les candidats pourront se présenter à l'attribution du contrat, objet du présent avis, sous la forme d'une entreprise unique (candidat individuel) ou sous la forme d'un groupement d'entreprises avec un mandataire unique (groupement candidat). Le Marché sera conclu avec une équipe pluridisciplinaire regroupant à minima les compétences obligatoires suivantes : - Conception : o Architecte, au sens de la loi n°77-2 du 3 janvier 1977 sur l'architecture, ou équivalent pour les candidats non établis en France, inscrit à l'ordre 2022 pour les architectes français. Cette compétence intègre une compétence en qualité des aménagements intérieurs. o Bet Tous Corps d'états (dont notamment structure, fluides, chauffage, ventilation, plomberie, courants forts, courants faibles et éclairage, vrd, etc.) o Be géotechnique / hydrogéologie o Be acoustique o Be ingénierie énergétique et environnementale o Paysagiste concepteur o Be restauration collective - Réalisation : o Travaux en construction neuve Tous Corps d'Etats (notamment en gros oeuvre, structure, fluides, chauffage, ventilation, plomberie, courants forts, courants faibles et éclairage, vrd, etc.) o Travaux de démolition et de désamiantage o Opc - Exploitation

Maintenance : o Exploitation maintenance -Cvc o Mesure et Vérification de la performance - Compétences transverses : o Coordination Ssi o Commissionnement Conformément à l'article R2142-22 du code de la commande publique, la forme du groupement après attribution peut être imposée par le Pouvoir Adjudicateur, si cette transformation est nécessaire à la bonne exécution du Marché. Le groupement imposé sera de nature conjointe avec mandataire solidaire, compte tenu de la nature globale du Marché. Il est interdit à une même personne juridique d'être présente dans plusieurs candidatures, que ce soit en qualité de candidat individuel ou de membres d'un ou plusieurs groupements candidats à l'exception des compétences suivantes : Géotechnique / Acoustique / Coordination Ssi / Restauration collective. Le soumissionnaire se conformera aux dispositions de l'article L.2171-7 du Code de la commande publique et identifiera une équipe de maîtrise d'oeuvre chargée de la conception de l'ouvrage et du suivi de sa réalisation. Un opérateur économique peut avoir recours aux capacités d'autres opérateurs économiques (notamment sous-traitance), quelle que soit la nature juridique des liens qui l'unissent à ces opérateurs. Dans ce cas, il doit justifier des capacités de ce ou ces opérateurs économiques et apporter la preuve qu'il en disposera pour l'exécution du marché. Pour ce faire, le candidat produit les mêmes documents justificatifs concernant ce ou ces opérateurs économiques que ceux qui lui sont exigés (à l'exception du Dc1), et produit également un engagement écrit de l'opérateur économique pour justifier qu'il dispose des capacités pour exécuter la prestation attendue (formulaire Dc4 ou équivalent en cas de sous-traitance). Description Des Prestations Confiees : Pour atteindre les Objectifs de Performance énergétiques précités, sont notamment confiées au Titulaire les prestations suivantes : (a) La conception-réalisation des Travaux de démolition et reconstruction ; (b) L'exploitation-maintenance et le Gros Entretien Renouvellement (Ger) des Installations Techniques (de chauffage, de ventilation, de climatisation et d'Ecs et l'éclairage) ; (c) Une mission de formation et de sensibilisation pour laquelle le groupement fera des propositions ; (d) Le pilotage et le suivi de la performance énergétique de l'ensemble du (ou des) Bâtiment(s), notamment en s'appuyant sur la mise en oeuvre d'un plan de mesures et de vérifications ; (e) L'élaboration et suivi d'un plan de commissionnement

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

2.1.6 Motifs d'exclusion

Motifs d'exclusion purement nationaux : « Le candidat individuel, ou chaque membre du groupement, ne doit pas entrer dans l'un des cas d'exclusion de la procédure de passation prévus par le code de la commande publique.

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0000

Titre : Marché global de performance relatif à la déconstruction et reconstruction du collège Anatole France et des sections SEGPA à Châteaudun

Description : Le Marché a pour objet principal la déconstruction et la reconstruction du collège Anatole France et des sections SEGPA, à Châteaudun, sous la forme d'un marché public global de performance (MPGP) portant sur la conception-réalisation exploitation-maintenance tel que défini aux articles L. 2171-3 et R. 2171-2 du Code de la commande publique. Les prestations constituent un marché global et ne sont donc pas alloties conformément à l'article L.2171-1 du code de la commande publique. Le Marché est passé selon une procédure de dialogue compétitif applicable aux marchés publics globaux de performance conformément aux articles R.2171-15, R.2124-3 et R2124-5 du code de la commande publique. L'enveloppe budgétaire

d'investissement prévisionnelle du Pouvoir Adjudicateur allouée à ce stade pour la partie conception-réalisation s'élève à 21 millions d'euros hors taxes. Le montant prévisionnel pour l'exploitation-maintenance s'élève à 800 000,00 euro(s) HT (compris P2-P3, sensibilisation et M&A;V) sur la durée du marché. Le titulaire s'engage sur des objectifs de performance énergétique mentionnés au règlement de consultation et CCAP. Les candidats invités à participer au dialogue seront invités à remettre des offres initiales de niveau APS et des offres finales de niveau APS . Les soumissionnaires non retenus ayant remis une offre finale pourront recevoir une prime d'un montant maximum de 210 000 euro(s) TTC. Cette prime pourra être réduite dans les conditions précisées dans le règlement de consultation

Identifiant interne : T-PF-1559998

5.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv): 45214000 Travaux de construction d'établissements d'enseignement et de centres de recherche

Nomenclature supplémentaire (cpv): 45331000 Travaux d'installation de matériel de chauffage, de ventilation et de climatisation

Nomenclature supplémentaire (cpv): 71320000 Services de conception technique

5.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : 5 rue Anatole France

Ville : Châteaudun

Code postal : 28200

Subdivision pays (NUTS) : Eure-et-Loir (FRB02)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 01/02/2026

Durée : 90 Mois

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 0

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 21,800,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Aptitude à exercer l'activité professionnelle

Description : - Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire. - Une lettre de candidature (Formulaire Dc1 ou équivalent) présentant le candidat individuel ou le groupement. Elle contient une déclaration sur l'honneur attestant que le candidat n'entre pas dans un des cas l'interdisant de soumissionner prévus par les articles L.2141-1 à L.2141-5 ou aux articles L.2141-7 à L.2141-10 du Code de la commande publique. En cas de groupement, la lettre de candidature indiquera la composition et la forme du groupement, l'identité du mandataire, lequel justifie des habilitations nécessaires pour représenter les autres membres du groupement. - Présentation de l'organisation du candidat - Pour l'architecte, copie de l'inscription à l'ordre des architectes (ou équivalent pour les candidats non établis en France) - Justificatifs et moyens de preuve que le candidat ne se trouve pas dans un cas d'interdiction de soumissionner (à fournir pour chaque opérateur économique) : o Les certificats délivrés par les administrations et organismes compétents, dont la liste est fixée par l'arrêté du 22 mars 2019 fixant la liste des impôts, taxes, contributions ou cotisations sociales donnant lieu à la délivrance de certificats pour l'attribution des contrats de la commande publique (le candidat établi à l'étranger produit un certificat établi par les administrations et organismes de son pays d'origine ou d'établissement) ; o Le numéro unique d'identification permettant à l'acheteur d'accéder aux informations pertinentes par le biais d'un système électronique ou, s'il est étranger, produit un document délivré par l'autorité judiciaire ou administrative compétente de son pays d'origine ou d'établissement, attestant de l'absence de cas d'exclusion. En cas de redressement judiciaire, la copie du ou des jugements prononcés ; o Le cas échéant, le candidat produit en outre les pièces prévues aux articles R. 1263-12, D. 8222-5 ou D. 8222-7 ou D. 8254-2 à D. 8254-5 du code du travail. o Lorsque les autorités compétentes du pays d'origine ou d'établissement du candidat ne délivrent pas les documents justificatifs équivalents, ou lorsque ceux-ci ne mentionnent pas tous les cas d'interdiction de soumissionner, ils peuvent être remplacés par une déclaration sous serment ou, dans les pays où une telle procédure n'existe pas, par une déclaration solennelle faite par l'intéressé devant une autorité judiciaire ou administrative, un notaire ou un organisme professionnel qualifié de son pays d'origine ou d'établissement

Utilisation de ce critère : Utilisé

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Description : - Déclaration sur l'honneur (Formulaire Dc2 ou équivalent) concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant des prestations similaires, réalisés au cours des trois exercices suivants : années 2019 / 2022 et 2023 (à fournir pour chaque opérateur économique). Si, pour une raison justifiée, l'opérateur économique n'est pas en mesure de produire les renseignements et documents demandés par l'acheteur, il est autorisé à prouver sa capacité économique et financière par tout autre moyen considéré comme approprié par l'acheteur. Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) : Chiffre d'affaires minimal annuel total du candidat exigé (calculé sur la moyenne

des trois années : 2019/2022/2023) supérieur à 21 millions d'euros Ht pour le mandataire. - Attestations d'assurance responsabilité des risques professionnels pertinent en cours (à fournir pour chaque opérateur économique)

Utilisation de ce critère : Utilisé

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Description : - Cadre de réponse complété relatif à la composition et aux compétences du groupement (composition, chiffre d'affaires, effectifs, et compétences) accompagné des dossiers justificatifs des compétences pour le candidat ou chacun des membres du groupement, notamment : - Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour les trois années suivantes : années 2019 / 2022 et 2023 ; - Indication des titres d'études et professionnels du candidat ou des cadres de l'entreprise, et notamment des responsables de prestations de travaux de même nature que celles du Marché (curriculum vitae, copie des titres d'études et diplômes) ; - Inscription à l'ordre des architectes ou diplôme d'architecte pour les candidats établis à l'étranger ; - Certificat Cmv (Certified measurement and verification professional) ou équivalent ; - Copie de l'autorisation d'utilisation du titre de paysagiste concepteur conformément aux dispositions de l'article 174 de la loi n° 2016-1087 du 8 août 2016 (ou équivalent pour candidats non établis en France) ; - Copie des certificats de qualifications professionnelles. Les candidats pourront justifier de leur capacité par la production de certificats de qualifications professionnelles ou équivalents ; - Présentation détaillée (montant, date, lieu, description) des travaux similaires ou pertinents exécutés au cours des cinq dernières années (assorties d'attestations de bonne exécution pour les plus importants indiquant s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et régulièrement menés à bonne fin) et des produits et services similaires ou pertinents fournis au cours des trois dernières années. Le cas échéant, afin de garantir un niveau de concurrence suffisant, l'acheteur indique que les éléments de preuve relatifs à des travaux exécutés il y a plus de cinq ans et à des produits ou services pertinents fournis il y a plus de trois ans, seront pris en compte. Le candidat se conformera à la trame de présentation fournie par le Pouvoir Adjudicateur jointe au dossier de consultation (c. de l'article 4.2 du règlement de consultation). Si le candidat fournit plus de références que demandées, seules les premières de la liste seront analysées par le Pouvoir Adjudicateur

Utilisation de ce critère : Utilisé

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure

Informations sur la seconde étape d'une procédure en deux étapes :

La procédure se déroulera en plusieurs étapes. À chaque étape, certains participants peuvent être éliminés

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-publics.info/mpiaaws/index.cfm?fuseaction=dematEnt.login&type=DCE&IDM=1559998>

Canal de communication ad hoc :

Nom : AW Solutions

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.info/mpiaws/index.cfm?fuseaction=demat.termes&IDM=1559998>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 13/01/2025 à 17:00

Date limite de validité de l'offre : 6 Mois

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Conditions relatives à l'exécution du contrat : Le marché prévoit un engagement du titulaire en matière d'insertion sociale et de promotion de l'emploi, qui sera précisé en phase offre

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : non

Informations relatives aux délais de recours : Les voies de recours ouvertes aux candidats sont les suivantes : Référé précontractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. Recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique : non

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Tribunal administratif d'Orléans

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif d'Orléans

TED eSender : Avenue-Web Systèmes

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Avenue-Web Systèmes

Numéro d'enregistrement : E580C691-D739-6F3F-1BD8ACA90A05907C

Ville : Seyssinet-Pariset

Code postal : 38170

Subdivision pays (NUTS) : Isère (FRK24)

Pays : France

Adresse électronique : publications-joue@aws-france.com

Téléphone : +33480041260

Rôles de cette organisation :

TED eSender

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Conseil départemental d'Eure-et-Loir

Numéro d'enregistrement : 12164

Adresse postale : Direction des affaires juridiques - Service de l'achat public Place Châtelet

Ville : Chartres

Code postal : 28028

Subdivision pays (NUTS) : Eure-et-Loir (FRB02)

Pays : France

Point de contact : Le Président

Adresse électronique : achatpublic@eurelien.fr

Téléphone : 0237235842

Adresse internet : <http://www.eurelien.fr>

Profil de l'acheteur : <https://eurelien.fr/mon-departement/marches-publics/>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

8.1 ORG-0003

Nom officiel : Tribunal administratif d'Orléans

Numéro d'enregistrement : E580C6CD-EE14-15FB-4A7A501296614FED

Adresse postale : 28 rue de la Bretonnerie

Ville : Orléans

Code postal : 45057

Subdivision pays (NUTS) : Loiret (FRB06)

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-orleans@juradm.fr

Téléphone : 0238775900

Télécopieur : 0238538516

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

8.1 ORG-0004

Nom officiel : Tribunal administratif d'Orléans

Numéro d'enregistrement : E580C6E3-D34A-8A34-02AB08F5D30B8525

Adresse postale : 28 rue de la Bretonnerie

Ville : Orléans

Code postal : 45057

Subdivision pays (NUTS) : Loiret (FRB06)

Pays : France

Point de contact : Service Médiation

Adresse électronique : greffe.ta-orleans@juradm.fr

Téléphone : 0238775900

Télécopieur : 0238538516

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de médiation

Section 10 - Modification

Version de l'avis antérieur à modifier : 999451f1-b8da-45d3-b2c0-1dc610d6314b-01

10.1 Modification

Identifiant de la section : PROCEDURE

Description des modifications : Remise des offres: Au lieu du 10/01/2025 à 12h00 au plus tard.
Lire 13/01/2025 à 17h00 au plus tard.

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : eea7dac5-887d-4b3d-8a1f-0ecccc4ef1c9 - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 09/01/2025 à 09:20

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 09/01/2025